



# Bulletin d'information

## Assemblée communale

Une Assemblée communale ordinaire est convoquée pour le **lundi 28 juin 2021, à 19h30, à la halle de gymnastique de l'école.**

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée communale du lundi 10 mai 2021, publié sur le site internet de la Commune ;
2. Présentation des comptes 2020 (consultables sur le site internet de la Commune), ratification des écarts de budgets, décisions ;
3. Information sur le projet de Concept de mobilité ;
4. Divers.

Selon les recommandations du Délégué aux affaires communales, l'Assemblée communale doit se tenir dans le respect des recommandations de l'Office fédéral de la santé publique. Les Autorités communales prendront toutes les mesures afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.

## Information sur les points de l'ordre du jour

### 2. Présentation des comptes 2020

Les comptes 2020 présentent un excédent de charges de Fr. 1'352.86.

Comptes de résultats	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	659'536.65	239'507.65	666'510.00	248'000.00	649'616.56	234'251.70
Excédent de charges		420'029.00		418'510.00		415'364.86
1 Ordre et sécurité publics - défense	127'788.05	89'612.20	142'750.00	88'100.00	114'384.25	91'641.70
Excédent de charges		38'175.85		54'650.00		22'742.55
2 Formation	1'906'815.51	44'315.75	1'896'950.00	47'000.00	1'811'169.30	45'328.40
Excédent de charges		1'862'499.76		1'849'950.00		1'765'840.90
3 Culture – Sports – Loisirs – Eglises	66'389.94	10'302.00	114'460.00	22'600.00	87'132.85	24'556.00
Excédent de charges		56'087.94		91'860.00		62'576.85
4 Santé	19'957.32	489.45	13'390.00	0.00	4'433.65	0.00
Excédent de charges		19'467.87		13'390.00		4'433.65
5 Prévoyance sociale	1'596'599.65	582'518.14	1'420'400.00	400'300.00	1'396'071.80	437'807.35
Excédent de charges		1'014'081.51		1'020'100.00		958'264.45
6 Trafic et télécommunications	496'023.37	245'591.45	553'920.00	193'200.00	1'036'221.30	230'754.55
Excédent de charges		250'431.92		360'720.00		805'466.75
7 Protection de l'environnement – aménagement du territoire	610'016.14	690'088.85	716'000.00	673'050.00	635'701.74	606'488.35
Excédent de revenus/charges		80'072.71		42'950.00		29'213.39
8 Economie publique	1'585'275.40	1'613'336.26	1'716'550.00	1'726'200.00	1'686'718.15	1'669'306.15
Excédent de revenus/charges		28'060.86		9'650.00		17'412.00
9 Finances et impôts	104'238.63	3'655'526.05	145'750.00	3'902'900.00	246'002.15	4'802'384.52
Excédent de revenus		3'511'287.42		3'757'150.00		4'556'382.37
<b>Totaux</b>	<b>7'172'640.66</b>	<b>7'171'287.80</b>	<b>7'386'680.00</b>	<b>7'301'350.00</b>	<b>7'667'451.75</b>	<b>8'142'518.72</b>
<b>Excédent de charges</b>		<b>1'352.86</b>		<b>85'330.00</b>	<b>475'066.97*</b>	

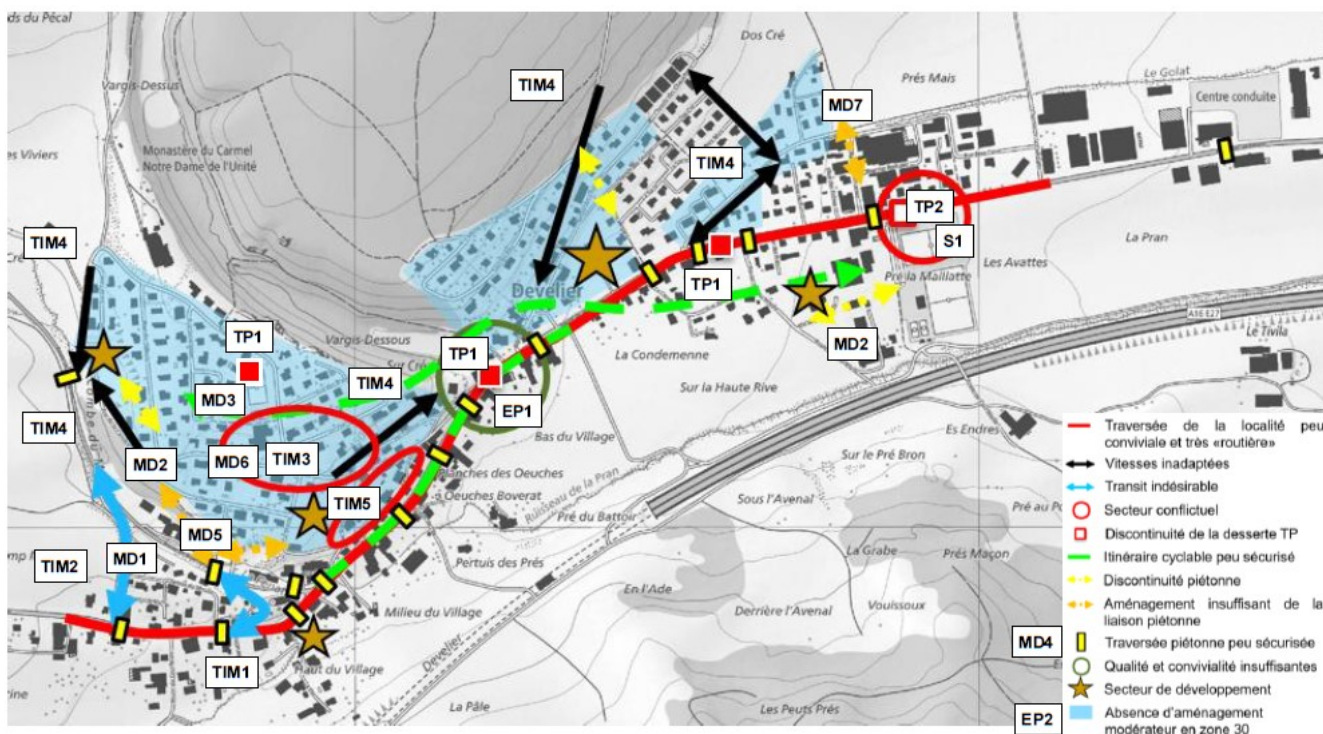
# Information sur les points de l'ordre du jour

## 3. Information sur le projet de Concept de mobilité

Le Conseil communal de Develier souhaite consolider sa vision dans le domaine de la mobilité. Concrètement, il s'agit d'un outil de gestion, de coordination et de communication autour d'éléments relatifs à la mobilité au sein de la Commune. Il est pleinement coordonné avec les enjeux de l'aménagement du territoire.

Les principaux objectifs recherchés sont d'améliorer la sécurité, le confort, la fluidité et la convivialité des déplacements de tous les usagers. Les objectifs suivants fixent la direction vers laquelle les actions et les mesures doivent tendre :

- Transports individuels motorisés
  - \* maintenir l'accessibilité à l'ensemble des quartiers du village ;
  - \* apaiser le trafic dans les quartiers et le réduire dans les secteurs sensibles ;
  - \* optimiser la gestion des places de stationnement ;
  - \* proposer des mesures simples et efficaces, nécessitant peu de contrôle ou de suivi.
- Transports publics
  - \* optimiser la localisation et l'aménagement des arrêts des transports publics ;
  - \* garantir une bonne accessibilité aux arrêts et la sécurité des usagers.
- Mobilité douce
  - \* encourager et favoriser les déplacements à pied et à vélo sur l'ensemble du territoire communal, plus particulièrement les parcours scolaires et en direction des principales destinations du village ;
  - \* offrir un réseau de qualité, sûr, avec des liaisons directes et continues entre les quartiers et vers les communes voisines ;
  - \* sécuriser les traversées piétonnes de la route cantonale.



## Permis de construire en ligne - Jurac

Le Canton du Jura poursuit sa transition numérique avec JURAC, l'application électronique pour le dépôt et le traitement des demandes de permis de construire. La digitalisation doit permettre d'augmenter l'efficacité et l'efficacités des processus, en améliorant les flux d'information entre les nombreux acteurs qui interviennent sur les demandes de permis de construire (requérants, architectes, communes, services cantonaux, Etablissement cantonal d'assurance, etc.). A titre d'exemple, un requérant ou son architecte recevra des notifications permettant de suivre le traitement du dossier ou demandant de fournir des compléments en cas besoin.



Après une première phase d'introduction auprès de sept communes durant le premier semestre 2021, l'application est ouverte à toutes les communes.

**A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021, tous les dossiers de demande de permis de construire - petits et grands - sur le territoire communal doivent être déposés et traités avec l'application JURAC. Celle-ci est à disposition sous la rubrique Environnement / Constructions du Guichet virtuel de l'État sous <https://guichet.jura.ch>. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sous <https://www.jura.ch/jurac>.**

Les dossiers déposés jusqu'au 30 juin 2021 ou en cours à cette date continuent d'être traités en dehors de JURAC.

## Bibliobus - Bain de livres

Les animations de lecture avec l'Association Bain de livres, en collaboration avec le Bibliobus, reprennent en 2021. Pour Develier, elles auront lieu le mardi 29 juin et le mardi 21 septembre 2021 de 17h45 à 19h45 à l'emplacement habituel du Bibliobus (place du restaurant du Raisin). Ces activités sont gratuites et ouvertes à tous, petits et grands.



## Bourses d'étude

Les demandes de **bourse communale** pour apprentis et étudiants pour l'année scolaire écoulee **2020/2021** doivent être déposées au secrétariat communal jusqu'au **15 septembre 2021**. Les formulaires sont à disposition à l'administration communale ou sur notre site [www.develier.ch](http://www.develier.ch), rubrique « Chemin de vie/école ». **Les demandes parvenant au secrétariat communal après le délai fixé ne seront plus prises en considération.**

En ce qui concerne les **bourses cantonales** ([www.jura.ch/DECS/SBP](http://www.jura.ch/DECS/SBP)) pour l'année de formation **2021/2022**, les demandes doivent être présentées dans les délais suivants :

- **31 janvier 2022** pour les formations débutant **entre août et novembre 2021** ;
- **30 avril 2022** pour les formations débutant en **janvier ou février 2022** ;
- le dernier jour du stage pour les stages linguistiques.

Le délai de dépôt doit être respecté même si les taxations fiscales déterminantes ne sont pas encore disponibles.

## Agenda des manifestations

### Assemblée communale

Lundi 28 juin 2021, 19h30, halle de gymnastique de l'école primaire.

### Fête du village (à confirmer)

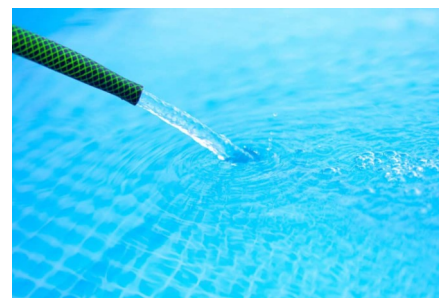
Samedi 4 et dimanche 5 septembre 2021, zone d'utilité publique

### BCJ Challenge 2021

Dimanche 5 septembre 2021, 11h00, course à pied avec départ et arrivée à l'école primaire

## Remplissage des piscines - rappel

Nous rappelons aux propriétaires de piscine (enterrée ou hors-sol) qu'ils doivent **impérativement** prendre contact avec Monsieur Johann Stalder au 079 235 43 96, responsable du Service des eaux, **avant** le remplissage de leur bassin. Ceci dans le but de planifier les prélèvements et d'éviter que le niveau du réservoir n'atteigne un seuil critique.



## Travaux routiers

Des travaux routiers sont prévus ces prochaines semaines :

- Route de Bourrignon, secteur Develier-Dessus, du 14 juin au 29 octobre 2021. La circulation sera gérée par des feux de signalisation ;
- Route de Delémont - Rue de la Liberté, du 28 juin au 9 juillet 2021, pose d'un revêtement phonoabsorbant. Une signalisation sera mise en place par l'entreprise en charge du chantier. Ces travaux nécessiteront la fermeture du tronçon durant deux nuits, de 20h00 à 05h00. Les dates exactes ne sont pas encore connues. Elle seront communiquées sur le site internet de la Commune.

## Adresse et horaire

Commune mixte de Develier

Rue de l'Eglise 8

2802 Develier

Téléphone : 032 422 15 15

Messagerie : [administration@develier.ch](mailto:administration@develier.ch)

Internet : [www.develier.ch](http://www.develier.ch)

### Heures d'ouverture du guichet :

Lundi : 11 h 00 - 12 h 00 16 h 00 - 17 h 00

Mardi : 11 h 00 - 14 h 00

Mercredi : 11 h 00 - 12 h 00 16 h 00 - 17 h 00

Jeudi : 11 h 00 - 12 h 00 16 h 00 - 19 h 00

Vendredi et

veilles de fêtes : 11 h 00 - 12 h 00 Fermé l'après-midi

**En raison des vacances d'été, le bureau communal sera uniquement ouvert le matin, de 11 h 00 à 12 h 00 :**

- du lundi 12 juillet au vendredi 23 juillet 2021 et
- du lundi 2 août au vendredi 6 août 2021.

**Le bureau communal sera fermé :**

- du lundi 26 juillet au vendredi 30 juillet 2021.



**Les Autorités communales vous remercient de votre compréhension et vous souhaitent à toutes et tous un bel été ensoleillé.**